

Madame la Conseillère fédérale, Karin
Keller-Sutter, cheffe du Département
fédéral de justice et police

Monsieur le Conseiller fédéral, Ignazio
Cassis, chef du Département fédéral des
affaires étrangères

Genève, le 5 décembre 2022

Madame la Conseillère fédérale,

Monsieur le Conseiller fédéral,

Genève est devenue ces dernières années la capitale mondiale du commerce de matières premières et en particulier du pétrole. Alors que ce commerce se fait dans une relative discrétion, des scandales de corruption sont récemment venus sortir certaines entreprises de l'anonymat. L'entreprise genevoise Gunvor a ainsi été condamnée en octobre 2019 par le Ministère Public de la Confédération (MPC) à une amende de CHF 4 millions ainsi que CHF 90 millions de créances compensatrices pour des faits en République du Congo et en Côte d'Ivoire. Le MPC a par ailleurs ouvert une enquête sur Gunvor en juin 2021 pour des agissements en Équateur. La justice américaine a quant à elle fait passer aux aveux un ancien négociant de Glencore, entreprise zougnoise, en juillet 2021 pour des faits au Nigéria et Vitol a dû payer une amende de USD 161 millions en décembre 2020 pour des faits en Amérique Latine. Enfin, Addax a dû s'acquitter d'une amende de CHF 31 millions auprès du Ministère Public de Genève en 2017 pour des faits au Nigéria.

Le négoce de pétrole est un secteur à haut risque : le brut provient souvent de pays où sévit ce qui est communément appelé la malédiction des ressources. Les pays sont riches en matières premières mais leurs populations vivent dans la pauvreté. Cela est trop souvent dû à des élites corrompues qui jouissent de la manne pétrolière au détriment de leur population.

Si les cercles économiques considèrent qu'il est dans l'intérêt de la Suisse d'accueillir ces entreprises afin de jouir de leur dynamisme économique et des retombées financières, se pose la question du devoir de responsabilité de la Confédération vis-à-vis de ces entreprises puisque celle-ci les accueille et les régule.

Cette responsabilité est d'autant plus accrue lorsque la corruption des gouvernants des pays producteurs a été sanctionnée par le pouvoir judiciaire helvétique : la Confédération ne peut alors ignorer que la population subit les conséquences directes de cette corruption qui se manifestent notamment par des systèmes d'éducation et de santé déficients.

Nous souhaitons ici interroger le fondement éthique pour la Confédération de jouir du fruit de cette corruption, à savoir les créances compensatrices payées par les entreprises. En effet, dans le cas de Gunvor cité ci-dessus, ces CHF 90 millions versées à la Confédération suite à sa condamnation en octobre 2019 représentent les bénéfices que l'entreprise a réalisés en République du Congo et en Côte d'Ivoire grâce à la corruption.

Or, il nous apparaît particulièrement injuste que ces sommes restent dans les coffres des finances publiques des Cantons ou de la Confédération. Les véritables victimes de cette affaire sont les populations des régions/pays où ces entreprises se sont adonnées à la corruption et ces victimes devraient pouvoir au final bénéficier de cet argent plutôt que la population suisse.

Il est arrivé par le passé qu'une telle redistribution soit mise en place, sous différentes formes.

Nous voudrions citer les cas Siemens et Alstom, deux sociétés condamnées pour corruption par la justice helvétique et qui ont donné lieu au versement de réparations financières auprès d'associations présentes dans les pays victimes telles que le Comité International de la Croix Rouge, Transparency International Suisse, la Fondation genevoise « La maison de Tara » et SOS Kinderdorf e.V.

Dans le cas des biens mal acquis par la famille Obiang, les CHF 23.4 millions issus de la vente de leurs voitures de luxe doivent à terme être redistribués par le Ministère public de Genève en Guinée Équatoriale, en accord avec le gouvernement guinéen et moyennant des engagements de la part de celui-ci. Cette négociation est menée par la Direction du Droit International Public, qui dépend du DFAE.

Enfin, dans un autre contexte, il est intéressant de noter que dans le cadre de la lutte contre le trafic de drogue dans le Canton de Genève, la moitié des sommes confisquées sont reversées à un fond pour la prévention.

Ces exemples démontrent l'existence en Suisse d'une base légale et morale au concept de réparation et prévention.

Dans l'affaire qui nous occupe ici, à savoir Gunvor en République du Congo, il apparaît difficilement envisageable de redistribuer une partie de l'argent des créances compensatrices au gouvernement congolais, alors que la famille présidentielle des Sassou NGuesso est directement impliquée dans l'affaire de corruption, selon le jugement du Tribunal Pénal Fédéral du 28 août 2018.

La Direction du développement et de la coopération (DDC) n'étant active ni en République du Congo, ni en Côte d'Ivoire, une somme proportionnelle au montant des créances compensatrices payées par Gunvor pourrait être affectée à des projets de développement, droits humains et lutte contre la corruption via des organisations de la société civile de ces deux pays ou via des organisations suisses actives dans ces deux pays.

Nous espérons que ce courrier aura attiré votre attention sur la double injustice subie par les populations issues de ces pays en développement riches en matières premières. Celles-ci se retrouvent tout d'abord dépossédées de leurs richesses par des dirigeants corrompus et voient ensuite les bénéfices de ces schémas corruptifs terminer dans les caisses des pays riches qui abritent les entreprises corruptrices.

Nous vous demandons donc de faire ce qui est en votre pouvoir pour qu'une part significative de ces CHF 90 millions de créances compensatrices payées par Gunvor soit attribuée à des projets de développement, droits humains et lutte contre la corruption en République du Congo et en Côte d'Ivoire.

Cette décision juste, appropriée et proportionnée aurait pour conséquence de démontrer l'attachement de la Suisse à l'éthique et à la justice, et aurait pour les populations de la République du Congo et de la Côte d'Ivoire d'importants effets positifs.

Enfin, nous espérons également que ce principe puisse servir à l'avenir, lors de prochaines condamnations pour corruption, afin que la redistribution des amendes auprès des populations

victimes puisse se faire, indépendamment du fait que la procédure en Suisse ait été menée en collaboration avec l'Etat étranger.

Nous vous remercions de l'attention portée à notre requête et vous prions d'agréer, Madame et Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

Copie :

Chancellerie fédérale

Département fédéral de justice et police

Département fédéral des affaires étrangères

Signataires :

Action de Carême

Alliance Sud

Attac

bergbau menschen rechte

Botteghe Del Mondo

Brücke Le Pont

Bruno manser fonds

Campax

CCPR Center

CETIM

Connexio develop

E-changer

FIAN

Frauen für den Frieden Schweiz

Groupe de Travail Suisse Colombie ask

Helvetas

Humanrights.ch

Juristes progressistes Genève

Magasins du Monde

Mission Évangélique Braille

Mouvement pour la coopération internationale

Neno Association

PeaceWomen Across the Globe

Public Eye

Société pour les peuples menacés

Solidar Suisse

Solifonds

SWISSAID

terre des hommes schweiz

Travail.Suisse

Unité



alliance*sud*

Swissaid · Action de Carême ·
Helvetas · Caritas · Eper ·
Solidar Suisse · Terre des hommes

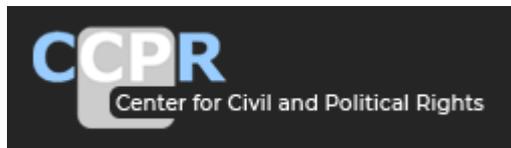




**bruno
manser
fonds**

respectons la forêt tropicale

CAMPAX ✓
make change happen









PeaceWomen Across the Globe
FRIEDENSFRAUEN WELTWEIT
نساء من أجل السلام عبر العالم
Femmes de Paix Autour du Monde
Женщины мира за мир на земле
MUJERES DE PAZ EN EL MUNDO
Mulheres pela Paz ao redor do Mundo

DONNE DI PACE NEL MONDO

ピースウーマン—国境を越え平和をつくる女たち
全球和平妇女

Public Eye



**SOCIÉTÉ POUR
LES PEUPLES
MENACÉS**



**SUISSE
SOLIDAR**

LUTTER POUR UN MONDE ÉQUITABLE

SOLIFONDS

SWISSAID 

**terre
des hommes
schweiz**  Perspektiven für Jugendliche

Travail.Suisse

